



Cercle de pilotage

Compte-rendu 2019.12.16

Chantelle

Présents :

Sylvie Garoche, cercle éthique (titulaire)
Guillaume Mellot, cercle utilisateurs (titulaire)
Line Martin, cercle utilisateurs (suppléante)
Michel Prothon, cercle éthique (titulaire)
Karina Mitrecey, cercle professionnels (suppléante)
Anne Mellot, cercle utilisateurs (titulaire)

Absents :

Bruno Bertin, cercle professionnels (titulaire)
Frédéric Genest, cercle professionnels (suppléante)
Christiane Boutin, cercle utilisateurs (suppléante)
Pascal Zentkowski, cercle éthique (suppléant)
Jean-Pierre Laloué, cercle éthique (suppléant)

Animation : collective

Rédaction : Guillaume

Maître du temps :

Ordre du jour :

Formation à la communication non violente
Validation des propositions émises lors de la rencontre départementale
Modification des textes
Point finance après une réunion des trésorières
Demande de fonds au Crédit coopératif
Questionnaire sur les monnaies locales (cf. dernier cercle) : Michel
Questionnaire assos Allier (8 min)
Renouvellement des adhésions : jusqu'en mars

Formation à la communication non violente

suite aux tensions de ces derniers jours, le groupe local de Moulins est invité à solliciter Emilie Mauroy pour continuer les formations qui étaient prévues.

Demande de financements 2020

faut-il se lancer ? Il est important de penser nos besoins.

Il faudrait mener une réflexion pour définir nos objectifs, les montants nécessaires.

Pas de temps ni d'énergie disponibles jusqu'à l'AG, donc le sujet est à prendre en main suite à l'AG où vont être débattus nos perspectives 2020. Suite à cela travail à faire pour préciser les montants nécessaires, les compétences requises et répondre au Crédit coopératif et autres opportunités.

Livret Crédit mutuel

fermeture du livret qui n'a finalement pas d'utilité.

Modification des textes suite à la rencontre départementale

>>> remplacer dans les modalités de fonctionnement "rencontre mensuelle" par "rencontre départementale". art 2_2ème ligne, art 213_compte rendu_ ligne 5; art 2.5 dans le titre.

Concernant les membres du cercle des professionnels

>>>Partie à ajouter aux statuts articles 8-1

Tout individu qui utilise le soudicy dans le cadre de son activité professionnelle peut appartenir au cercle des professionnels, quel que soit son statut (gérant, salarié...). Ce faisant, cette personne est membre en son nom propre et ne représente pas la personne morale adhérente.

>>> Texte pour remplacer la formulation actuelle de l'article 2.3.5 des modalités de fonctionnement :

Toute personne qui utilise le soudicy dans le cadre de son activité professionnelle (en entreprise ou association, en tant qu'artisan·e·s, commerçant·e·s ou travailleur·euse·s indépendant·e·s...) peut être membre du cercle des professionnels. Elle le fait en son nom propre.

En effet, les membres du cercle de pilotage travaillent tous pour l'objectif d'intérêt général qui est défendu par le Soudicy, chacun avec l'approche qui correspond à son cercle (utilisateur, professionnel, éthique...). Il ne s'agit pas de défendre les intérêts d'une structure plutôt qu'une autre.

>>> Anne et Sylvie présentent cette modification dans les perspectives 2020

Concernant les décisions du cercle de pilotage

Notre association est en phase de lancement, donc il est décidé de ne pas modifier nos statuts alors qu'ils sont encore en train d'être expérimentés.

Statut de partenaire

validation de la proposition de décision émise lors de la rencontre départementale.

>>> Toute personne morale qui adhère à l'association le fait sous le statut de professionnel. Le choix est possible pour le professionnel de figurer ou non sur la carte (si pas de vente de produit à destination du public par exemple).

La notion de partenaire étant plus vaste qu'une adhésion, le statut sera à reprendre ultérieurement.

Prochaines réunions du Cercle de Pilotage

A voir : Questionnaire assos Allier (8 min)

Date : à définir avec les nouveaux membres du cercle de pilotage après l'assemblée générale.

Une réunion de finalisation de l'organisation de l'assemblée générale aura lieu le lundi 13 janvier à 19h à Souvigny (chez Guillaume).